

**Zeitschrift:** Bulletin romand d'entomologie  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'entomologie ; Société entomologique de Genève  
**Band:** 18 (2000)  
**Heft:** 1

**Artikel:** L'inventaire des odonates de Haute-Savoie  
**Autor:** Bal, Bernard  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-986206>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **L'inventaire des odonates de Haute-Savoie**

par Bernard BAL, APEGE - GRPLS, BP 66,  
F-74963 Cran-Gevrier Cedex

C'est sous l'égide double du Groupe de Recherche et de Protection des Libellules *Sympetrum* (GRPLS) et de l'Agence Pour l'Etude et la Gestion de l'Environnement (APEGE) que cet inventaire se déroule.

La première de ces associations sévit dans la région Rhône-Alpes comme membre associé de la Société Française d'Odonatologie. Elle gère la base de données régionales, produit des expertises, organise des formations, réalise des études... La seconde oeuvre essentiellement dans le département de la Haute-Savoie. Elle y gère les neuf réserves naturelles, recueille des données flore, faune et habitats, diffuse de l'information sur la protection des milieux et propose des animations...

Salarié de l'APEGE, l'auteur est coordinateur GRPLS pour l'inventaire des libellules en Haute-Savoie.

### La Haute-Savoie

Son territoire se prête naturellement à accueillir des espèces variées. Les secteurs d'avant pays, au nord et à l'ouest, présentent de nombreux marais et cours d'eau et bénéficient d'un climat chaud et de leur connexion avec la vallée du Rhône. Les grandes vallées présentent d'actifs torrents, dont certains encore libres d'endiguements, un vaste lac naturel et de multiples plans d'eau issus d'exploitations de graviers ou de sables. Les reliefs les plus doux des plateaux, imperméabilisés par le placage morainique, sont truffés de marais et tourbières. Les montagnes enfin abritent de nombreux petits lacs ou zones humides,

plus ou moins végétalisés, tourbeux, acides et froids selon la roche mère, l'altitude ou l'exposition.

### Les origines de l'inventaire

Une dizaine de données bibliographiques du siècle dernier (Pittard, Dessaix) et quelques-unes du début du siècle (R.W. Lloyd & R. Mac Lachlan (1901), E. B. Ashby (1920)) amorcent le mécanisme. L'inventaire débute véritablement en 1956 avec Charles Degrange, principal contributeur jusqu'à la fin des années 70. Malgré un nombre restreint de sites visités (au maximum 15 par an) et des observations peu nombreuses (jusqu'à une cinquantaine en une année), plus de la moitié des espèces du département sera découverte durant cette période.

### La transition

De 1980 à 1993, de nombreux observateurs entrent en scène. La palme revient cependant à Cyrille Deliry, cofondateur du GRPLS et actuel Président, bien secondé cependant par de fins naturalistes comme Jacques Bordon ou Denis Jordan. Le nombre de sites visités et d'observations recueillies augmente sensiblement, atteignant 30 sites et plus de 100 observations en 1993. Ces efforts modérés sont pourtant fructueux, puisque la liste des taxons connus s'enrichit encore d'une quinzaine de nouveautés.

### L'inventaire "moderne"

Rupture en 1994, avec l'entrée en lice de l'auteur, forcené de la prospection, entraînant dans son sillage boueux ses stagiaires, collègues et amis. Les nouveaux sites prospectés tournent annuellement autour de la centaine, et le nombre d'observations oscille entre 150 et plus de 650 selon les années. Cette débauche d'énergie ne sera pas stérile: de 1994 à 1996, sept taxons nouveaux viennent compléter le tableau. Mais cette pléthore d'informations permet surtout, grâce à l'informatisation des données et l'accès à la cartographie assistée par ordinateur, d'affiner grandement nos connaissances: répartition des espèces, altitudes,

courbes de vol, biotopes favoris peuvent être précisés et comparés aux publications de nos voisins.

### Le peuplement odonatologique

L'atlas cartographique des odonates de Haute-Savoie, fondé sur l'analyse de 3234 occurrences, permet de distinguer, parmi les 69 taxons actuellement connus ou anciennement cités de notre département, plusieurs "cortèges".

Commençons par le cas le plus simple: celui des espèces disparues. Deux d'entre elles seulement entrent dans cette catégorie. Leur présence ancienne chez nous n'est cependant pas certaine. *Nehalennia speciosa* et *Coenagrion lunulatum* sont toutes deux évoquées "de Savoie" au siècle dernier, dans la bibliographie, la première comme assez commune. Depuis, plus de nouvelle.

Le statut d'un taxon cité est douteux: la distribution généralement admise aujourd'hui de *Calopteryx splendens* ssp. *caprai* (devenue ssp. *ancilla*) n'est pas compatible avec les observations que C. Degrange attribuait à ce taxon sur les Usses.

Certaines espèces sont des ubiquistes: peu exigeantes quant au biotope et tolérantes à l'altitude, on les trouve un peu partout, en populations variables cependant.

*Aeshna cyanea* est le type même des ubiquistes. L'accompagnent dans cette catégorie *Pyrrhosoma nymphula*, *Ischnura elegans*, *Coenagrion puella*, *Enallagma cyathigerum*, *Anax imperator*.

*Sympetrum striolatum* et *Cordulia aenea* illustrent une situation intermédiaire avec la suivante.

Quelques espèces présentent avec ce groupe des caractéristiques communes. Elles sont cependant limitées dans leur adaptation à l'altitude et restent en général localisées aux stations situées à moins de 1000 m. Nous les appellerons espèces planitiales. La répartition de *Sympetma fusca* caractérise ces espèces, parmi lesquelles on trouve aussi *Lestes (Chalcolestes) viridis*, *Platycnemis pennipes*, *Somatochlora*

*flavomaculata*, *Libellula depressa*, *Libellula quadrimaculata*, *Orthetrum cancellatum*, *Orthetrum brunneum*, *Sympetrum sanguineum*.

Parmi les espèces plus localisées, deux nouveaux groupes peuvent être distingués. Les thermophiles d'abord, qui ne subsistent que dans les secteurs les plus chauds, et les lacustres, souvent aussi "pseudo-montagnardes", sans qu'il soit possible de distinguer chez nous s'il s'agit d'une préférence des altitudes moyennes, ou si leurs biotopes de prédilection s'y trouvent en plus grand nombre.

*Aeshna mixta* est présente dans l'avant pays et les vallées d'Arve et Giffre, secteurs les plus chauds du département. On y rencontre aussi: *Cercion lindenii*, *Erythromma viridulum*, *Brachytron pratense*, *Aeshna (Anaciaeschna) isosceles*, *Anax parthenope*, *Crocothemis erythraea*, *Sympetrum vulgatum*.

*Aeshna grandis* est une lacustre typique, curieusement connue du seul Chablais. D'autres sont plus largement distribuée, comme *Coenagrion hastulatum*, *Erythromma najas*, *Gomphus pulchellus*, *Somatochlora metallica*, *Libellula (Ladona) fulva*. Peuvent peut-être s'y rattacher la rarissime *Leucorrhinia albifrons* et *Lestes sponsa*.

La catégorie suivante est difficilement illustrable. Il s'agit des espèces considérées comme sténoèces, quoique certaines tolèrent apparemment une gamme de biotopes plus large que ce que leur accorde parfois la littérature. Pour d'autres, au contraire, il semble que leur sténoécie ne soit vraie qu'ici, probablement parce qu'elles s'y trouvent en marge de leur aire de répartition générale.

- *Calopteryx virgo* ssp., *Calopteryx splendens*, *Onychogomphus forcipatus forcipatus*, *Cordulegaster boltonii*, *Cordulegaster bidentatus*, *Oxygastra curtisii* seront considérées comme liées aux cours d'eau, même si certaines s'accommodent, voire se limitent aux rives battues du lac d'Annecy.

- *Coenagrion mercuriale*, *Ceriagrion tenellum*, *Orthetrum coerulescens* paraissent étroitement liés aux bas-marais alcalins, souvent tuffeux.

- *Ischnura pumilio* est associé aux milieux neufs, souvent sur sols argileux.

- *Somatochlora arctica* et *Leucorrhinia dubia* sont liées aux tourbières à sphaignes, mais la seconde apprécie aussi particulièrement les mares

d'altitude à rubanier. Ces deux espèces sont par ailleurs, à l'instar des suivantes, souvent des montagnardes.

Quittons les sténoèces, pour nous intéresser au groupe probablement le plus typique de notre département, celui des montagnardes. Ces espèces se rencontrent souvent exclusivement au-dessus de 1000 m, ou dans des conditions particulièrement froides. *Aeshna juncea* représente au mieux ces montagnardes, mais on y reconnaîtra aussi *Aeshna caerulea* et *Somatochlora alpestris*, en plus de *Somatochlora arctica* et *Leucorrhinia dubia*, déjà évoquées ci-dessus.

Pour les autres espèces, les observations sont soit trop rares, soit trop disparates en biotopes et en altitudes, pour qu'on les affecte sans risque à une catégorie particulière: certaines sont réputées migratrices, d'autres sont probablement très exceptionnellement de passage, d'autres enfin sont anormalement rares ou "déplacées" par rapport à ce que rapporte la bibliographie. Pour ce groupe fourre-tout comprenant *Calopteryx xanthostoma*, *Lestes barbarus*, *Lestes dryas*, *Lestes sponsa*, *Coenagrion pulchellum*, *Ophiogomphus cecilia*, *Boyeria irene*, *Aeshna affinis*, *Sympetrum pedemontanum*, *Sympetrum danae*, *Sympetrum depressiusculum*, *Sympetrum flaveolum*, *Sympetrum (Tarnetrum) fonscolombii* et *Sympetrum meridionale*, seule l'accumulation de données nouvelles permettra peut-être de tirer au clair leur statut dans notre département.

## Conclusion

La connaissance du peuplement odonatologique de Haute-Savoie a fortement progressé durant la décennie écoulée. Le recueil d'observations nombreuses et variées concernant les espèces et les milieux qui les abritent nous ont permis de mieux cerner le statut des libellules et leurs exigences.

De nouveaux outils à l'usage des gestionnaires de milieux et des protecteurs de l'environnement en ont déjà été tirés, comme les listes rouges départementales et régionales, ou les dossiers rouges mettant en exergue les particularités de certains sites remarquables.

Il me semble cependant que persistent de nombreuses zones

d'ombre, qui justifient que soit maintenu, pour quelques années encore, l'effort consenti à l'amélioration de nos connaissances sur ce groupe fascinant.

J'espère que la présentation faite lors de la réunion des entomologistes de la région Rhône-Alpes et cet article, censé en rendre compte, vous auront convaincu d'oeuvrer en ce sens, en Haute-Savoie d'abord, ou plus de deux mille zones humides recensées vous attendent, mais aussi partout dans la région. Nous avons encore probablement une dizaine d'années de retard sur nos hôtes et voisins de Suisse, l'heure n'est pas au découragement !

Pour terminer, je veux présenter mes excuses hypocrites aux bibliographiles fanatiques, qui auront remarqué que je persiste dans mes travers. Ne prétendant nullement représenter le courant scientifique de l'entomologie, ce n'est pas encore cette fois que je m'affublerai de ses oripeaux.

Je poursuis toujours les libellules avec la même passion qui me pousse aujourd'hui vers d'autres groupes d'insectes. Liberté et passion, c'est ce que je vous souhaite à tous.